



Genève, le 17 mai 2011

Communiqué de presse

Salaires et main-d'œuvre étrangère dans le canton de Genève de 2000 à 2008

Entre 2000 et 2008, dans le contexte créé par l'accord bilatéral sur la libre circulation des personnes, l'économie genevoise a connu une forte croissance. Le nombre d'emplois requérant des qualifications élevées, pour la plupart concentrés dans les branches à haute valeur ajoutée du secteur tertiaire, a notablement progressé et les entreprises ont souvent fait appel à de la main-d'œuvre étrangère pour les occuper.

Parmi les branches les plus concernées, citons la finance, le négoce, la gestion d'entreprises multinationales, ainsi que les activités parallèles en matière informatique, juridique, comptable ou de conseil. Entre 2000 et 2008, la proportion de titulaires d'un permis de séjour (permis B) a sensiblement augmenté parmi les hauts salaires. Le mouvement a aussi profité aux salariés établis (titulaires d'un permis C). En revanche, si des frontaliers sont également venus occuper de tels postes, ils sont proportionnellement moins nombreux dans les fonctions à rémunération élevée.

La libéralisation du marché du travail a aussi influé sur la structure de la main-d'œuvre occupant des postes faiblement rémunérés. Nombre de frontaliers arrivés sur le marché du travail genevois entre 2000 et 2008 occupent de tels postes, notamment dans l'hôtellerie et la restauration, le commerce de détail ou la construction. Ils ont tendance à se substituer aux permis de séjour et aux établis, longtemps majoritaires au bas de l'échelle salariale. Par conséquent, la proportion de bas salaires est en nette hausse parmi les frontaliers, alors qu'elle a baissé pour les titulaires d'un permis de séjour et pour les établis. Malgré ce « rattrapage », ces deux catégories de travailleurs continuent d'être les plus nombreux parmi les bas salaires.

L'augmentation du nombre d'emplois à salaire élevé a pour conséquence un élargissement de l'éventail des salaires « par le haut ». Les bas salaires ont, eux, plutôt stagné en termes de pouvoir d'achat. Cet accroissement des disparités salariales s'observe aussi dans les autres centres économiques, en Suisse comme à l'étranger. Rappelons toutefois qu'entre les salaires bruts perçus par les travailleurs – qui sont l'objet de la présente étude – et le revenu disponible des ménages, plusieurs mécanismes de redistribution interviennent, dont les principaux sont constitués par la fiscalité et les prestations sociales perçues, sans oublier l'offre de biens et de services collectifs. Ces mécanismes de redistribution des revenus jouent un rôle important dans les sociétés développées et constituent l'un des facteurs majeurs du maintien de la cohésion sociale.

Pour en savoir plus

Salaires et main-d'œuvre étrangère dans le canton de Genève de 2000 à 2008. Résultats des enquêtes sur la structure des salaires 2000 à 2008.

Communications statistiques n° 40, OCSTAT, Genève, avril 2011, 24 pages (prix : 30 francs).

Publication téléchargeable à l'adresse Internet suivante :

<http://www.ge.ch/statistique/tel/publications/2011/analyses/communications/an-cs-2011-40.pdf>